

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 11-12

Rubrik: Les inspecteurs communiquent

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Canton de Vaud

Chers collègues apiculteurs,

Suite aux traitements acaricides, selon les régions, les chutes de varroas ont été très variables. Si vous jugez que le nombre de parasites anéantis est relativement faible, ce n'est pas une excuse pour ne pas faire le traitement dit d'hiver. En effet, même s'il ne reste que quelques dizaines d'acariens par colonie, **il faut s'en débarrasser**. Le varroa vivant à ce moment sur l'abeille est d'autant plus vulnérable, donc facile à éradiquer. Une fois encore, comme les apiculteurs les plus aguerris, **je recommande le traitement à l'acide oxalique**. Sa simplicité d'application et son efficacité sont d'autant plus remarquables que ce produit ne crée pas d'accoutumance et ne pollue pas le contenu des ruches.

Précaution élémentaire, que certains oublient: il faut s'assurer que les colonies, avec reine de l'année en particulier, **n'ont plus de couvain lors de l'application du traitement**. Par dégouttement, à raison de 5 ml par ruelle occupée par les abeilles ou par vaporisation avec une solution d'acide non sucrée, avec 30 g d'acide par litre d'eau et une aspersion de 3 ml de solution par face de cadre; ces différents modes de traitement ont leurs adeptes.

Oubliez le Perizin, qui est encore une de ces saletés de produit qui laisse des résidus dans la ruche et qui provoque une réaction des varroas, qui deviennent insensibles au fil des saisons.

Avis: il reste en stock encore quelques bouteilles d'acide oxalique sirupeux (pour dégouttement). Pour les apiculteurs plus hardis qui désirent effectuer le traitement par vaporisation, je suis en mesure de leurs fournir les cristaux d'acide, qu'ils dilueront à domicile.

Rappel: par principe, je suis présent tous les mardis matin de 8 h à 11 h au Service vétérinaire cantonal, rue César-Roux 37, à Lausanne.

Pour m'atteindre par téléphone, faites le 021 864 56 30 (domicile) ou le 021 316 38 72 (bureau) le mardi matin.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

L'inspecteur cantonal: P. A. Bonzon

